

et Davi, à Villarsel-le-Gibloux ;
Les familles Monney, Cardinaux, Conus, Demierre, Mauroux ;
Les familles Donzallaz, Vuichard, Python, Scheidegger, Barras ;
Mademoiselle Marianne Papaux, à Villarlod ;
ainsi que les familles parentes et alliées

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur André MONNEY

leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-papa, frère, beau-frère, oncle,
parrain et cousin, survenu au matin de l'Ascension, le 15 mai 1980, dans sa 70e
année, résigné dans sa souffrance et réconforté par les sacrements de notre sainte
Mère l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu en l'église de Villarlod, le samedi 17 mai 1980,
à 14 h 30.

Une veillée de prières nous réunira en l'église de Villarlod, ce vendredi soir
16 mai 1980, à 20 heures.

Le corps repose au domicile, à Villarlod.

Priez pour lui



Madame Albert Zarini-Gobet à Fribourg, Grand-Rue 42 ;
Monsieur Jean-Luc Zarini à Fribourg ;
Les frères et sœurs, les beaux-frères et belles-sœurs, les neveux et nièces, les
cousins et cousines ;
Les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Albert ZARINI

enlevé à leur tendre affection le 14 mai des suites d'un accident, réconforté par
la grâce des sacrements.

L'office des funérailles sera célébré en la basilique Notre-Dame à Fribourg,
samedi le 17 mai 1980 à 10 heures.

Le défunt repose en la chapelle mortuaire de la cathédrale Saint-Nicolas à
Fribourg.

Une veillée de prières nous rassemblera en la cathédrale Saint-Nicolas ce
vendredi 16 mai 1980 à 19 h. 45.

R.I.P.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

La Société
de Vuisterne

a le regret de fai

Ma
Alice

memb

Pour les obsèques
à l'avis de la fami

Le Corps des
d

fait part du décès

Ma
Monique

épous
m

Pour les obsèques
à l'avis de la fami



POMPES
FUNÉRAIRES
MURIEL



15 mai 1979 - 15 mai 1980



La messe d'anniversaire
pour le repos de l'âme de

**Monsieur
Olivier Morel**

est célébrée en l'église de Mézières (FR)
ce samedi 17 mai, à 20 heures.

Que tous ceux qui ont connu et aimé
notre cher défunt, aient une pensée
pour lui en ce jour.

Ta famille



La Société de laiterie de Treyvaux

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Louis Chenaux**

beau-père
de son dévoué président

17-24809



Le chœur mixte paroissial
d'Estavayer-le-Gibloux

a le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur
Louis Chenaux**

père de Madame Cécile Michel,
dévoué membre actif

Pour les funérailles, prière de se référer à l'avis de la famille.



La famille Jean-Pierre Mauron
à Courtaney

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Louis Chenaux**

beau-père de Monsieur Jean Guillet,
son estimé fermier

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



La direction et le personnel
de l'entreprise Jean Piantino SA
Fribourg

ont le regret de faire part du décès de

**Monsieur
Albert Zarini**

leur ancien collaborateur et collègue

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



M. le doyen et le Conseil paroissial
d'Estavayer-le-Gibloux

font part du décès de

**Monsieur
Louis Chenaux**

beau-père de M. Emile Michel,
ancien conseiller
et dévoué secrétaire paroissial

L'office d'enterrement sera célébré en
l'église d'Ecuvillens, lundi 19 mai, à
15 heures.

17-24812



Le Club athlétique Marly

a le profond regret de faire part du
décès de

**Madame
Mathilde Huguet**

mère et belle-mère
de nos dévoués membres
René et Marie-Thérèse Huguet

L'office d'enterrement sera célébré en
l'église de Belfaux, ce samedi 17 mai
1980, à 14 h 30.

17-24815



L'Amicale des sapeurs-pompiers
de Marly

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Germaine Mauron**

mère de Roger,
membre de l'Amicale

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-24813



POMPES FUNÈBRES
MURITH

Tél.
22
41
43

Nous assurons
aux familles
en deuil, un
service parfait,
digne et
discret

Pérolles 27
Fribourg



La société de tir « Les Carabiniers »
d'Arconciel et d'Epandes

a le regret de faire part du décès de

**Madame
Germaine Mauron**

belle-mère de M. Maurice Cotting,
vice-président

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

17-24797

AVIS **LA LIBERTÉ**

LES
AVIS MORTUAIRES

pour l'avis de décès à déposer
dans la boîte aux lettres de l'impasse
St-Paul, Pérolles 27, à Fribourg.

JUSQU'AU DIMANCHE A 20 HEURES

IMPORTANT : ils ne seront plus
acceptés par téléphone. On peut éven-
tuellement nous les faire parvenir par
TELEX N° 38 176, également JUSQU'A 20 HEURES.

TROUVÉ

à Fribourg

belle chatte tricolore

longs poils.

☎ 037-22 70 28 ou 037-61 40 24

17-301929

**Faire-part
deuil**

Imprimerie Saint-Paul
Fribourg

L'INFORMATION
L'INFORMATION
L'INFORMATION
L'INFORMATION
L'INFORMATION
L'INFORMATION
L'INFORMATION
L'INFORMATION
L'INFORMATION
L'INFORMATION
L'INFORMATION

à domicile
avec un quotidien matinal
c'est agréable et très utile

avec

LA LIBERTÉ

c'est normal !

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES S.A.

Madame Albert ZARINI-GOBET

Grand-Rue 42

1700 FRIBOURG

FACTURE N° 9030

JOSEPH BUGNARD

Place de la Gare 35 a

1700 Fribourg

Compte de chèques 17-685

Téléphone 037 22 39 95

Fribourg, le 27 mai 1980

14 mai

Décès de Monsieur Albert ZARINI à Fribourg, Hôpital Cantonal.

Nos débours:

-Les frères et soeurs et les familles
Zarini.

Frs.

150.--

*tout le monde a payé
90 Frs. rest 60*

Annexe:

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES S.A.

Madame Albert ZARINI-GOBET

Grand-Rue 42

1700 FRIBOURG**FACTURE N° 9030****JOSEPH BUGNARD**

Place de la Gare 35 a

1700 Fribourg

Compte de chèques 17-685

Téléphone 037 22 39 95

Fribourg, le 27 mai 1980

14 mai	Décès de Monsieur Albert ZARINI à Fribourg, Hôpital Cantonal.		
	<p>Fourniture d'un cercueil d'inhumation, intérieur rembourré de tissu velours, garniture de dentelle fine brodée soie et galon argent, oreiller ouaté assorti, croix christ sur le couvercle, conforme au modèle choisi par la famille.</p> <p>Fourniture d'une housse Cim.</p> <p>Livraison du cercueil à l'hôpital, mise en bière toilette funèbre.</p> <p>Transfert du corps de l'hôpital à la chapelle mortuaire de l'église St. Nicolas.</p> <p>Convoi-corbillard (y compris le déplacement et attente.)</p> <p>Formalités de décès, honoraires et déplacement divers pour organisation, service, accompagnement.</p> <p><u>Nos fournitures et services:</u> Frs. 1.415.--</p> <p><u>Nos débours:</u></p> <p>Avis mortuaires: La Liberté Frs. 216.-- La Gruyère Frs. 179.40</p> <p>Fourniture d'une gerbe d'oeillets pour fleurir le cercueil. Frs. 48.--</p> <p>Fourniture de 3 couronnes en fleurs naturelles avec rubans et inscriptions:</p> <p>-A mon très cher et regretté époux. Frs. 150.-- -A mon bien cher papa. Frs. 150.-- -Les frères et soeurs et les familles Zarini. Frs. 150.--</p> <p>Frais d'église à la Basilique Notre-Dame. Frs. 120.--</p> <p>Gratifications d'usage au personnel du convoi, sacristain et cimetière. Frs. 45.-- 1.058.40</p> <p style="text-align: right;">TOTAL.....Frs. 2.473.40</p>		

Annexe:

Lieu et date de la naissance	ENFANTS	Volume et feuillet subséquent	Changements d'état civil, de nom et du droit de cité	Lieu et date du décès
Fribourg 23 août 1953	<u>Zarini, Jean Luc</u>		Reçu par naturalisation du 23 octobre 1967, dans le droit de cité de <u>Fribourg</u> (art.27 LN.)	
/				

Fribourg le 24 septembre 1980.



Pour extrait conforme
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Charlotte Aebi
Charlotte Aebi
Suppléante

Lieu et date de la naissance	ENFANTS	Volume et feuillet subséquent	Changements d'état civil, de nom et du droit de cité	Lieu et date du décès
Fribourg 23 août 1953	<u>Zarini, Jean Luc</u>		<u>Recu</u> par naturalisation du 23 octobre 1967, dans le droit de cité de <u>Fribourg</u> (art.27 LN.)	
/				

Fribourg le 24 septembre 1980.



Pour extrait conforme
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Charlotte Aebly
Charlotte Aebly
Suppléante

ACTE DE FAMILLE

Reçu de M. Zarni

Facture Jan
F61

Le 24. 9 1980

Total 12 75

105 Signature: M. N. - f

des familles de la commune de Fribourg

'Etat civil de Fribourg

Original de L'épouse est ressortissante de Fribourg
en outre originaire de _____

Vol. IX
Feuille 396

Z a r i n i

Lieu et date de la naissance	Volume et feuillet des parents	EPOUX	Changements d'état civil, de nom et du droit de cité	Lieu et date du décès
Echarlens 19 septembre 1905		<u>Albert Antoine, fils de Zarni, Joseph Emile et de Marguerite Annette, née Léva.</u> <u>L'époux ne possède pas le droit de cité de Fribourg.</u>		Fribourg 14 mai 1980
		EPOUSE		
Fribourg 11 février 1925	I 491	<u>Antonie, née Gobet, de Fribourg, fille de Gobet, François Firmin et de Emma Wilhelmine, née Purro. L'épouse a déclaré vouloir conserver la nationalité suisse, conformément à l'art. 9 LN.</u> <u>Declaracion reçue le 3 juin 1955 par l'Officier de l'état civil de Fribourg.</u> <u>Mariés à: Fribourg le 7 novembre 1955</u>		

COMUNE di COMUNE DI VERGIATE
PROVINCIA DI (Prov. Varese)

UFFICIO DELLO STATO CIVILE

CERTIFICATO DI MORTE

Il sottoscritto Ufficiale dello Stato Civile

C E R T I F I C A

che: ZARINI ALBERTO ANTONIO

nat. a Echarlens (Svizzera)

il 19/9/1905

residente a Friburgo

di professione ====

di Stato Civile egt. Gobet Antonie

è morto in Friburgo (Svizzera) il giorno quattordici

del mese maggio dell'anno millenovecentottanta
(1980).

L'atto di morte è registrato negli atti dello Stato Civile al progressivo

Numero 14 Parte II Serie C

Rilasciato in carta libera per uso amministrativo.



31 LUG. 1980

L'Ufficiale dello Stato Civile *all.*

ferretti
hy

CONFÉDÉRATION SUISSE



CANTON DE FRIBOURG

ACTE DE DÉCÈS

Extrait du registre des décès de l'arrondissement de l'état civil de Fribourg

vol. 1980 page 116 no 232

Le quatorze mai mil neuf cent huitante
à huit heure 8 dix minutes

est décédé à Fribourg

Zarini, Albert Antoine

~~xxxxx~~ de nationalité italienne, lieu d'attache: Vergiate, rpov. de Varese
domicilié à Fribourg, Grand'rue 42

né le 19 septembre 1905 à Echarlens

~~fil~~ de Zarini, Joseph Emile

et de Marguerite Annette, née Lèva

état civil époux de Antonie, née Gobet, originaire de Fribourg

Fribourg, le 13 juin 1980

Pour extrait conforme
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :



CONFÉDÉRATION SUISSE



CANTON DE FRIBOURG

ACTE DE DÉCÈS

Extrait du registre des décès de l'arrondissement de l'état civil de Fribourg

vol. 1980 page 116 no 232

Le quatorze mai mil neuf cent huitante
à huit heures dix minutes
est décédé à Fribourg

Zarini, Albert Antoine

~~originaire~~ d'origine nationale italienne, lieu d'attache: Vergiate, prov. de Varese
domicilié à Fribourg, Grand'rue 42

né le 19 septembre 1905 à Echarlens

fils de Zarini, Joseph Emile

~~fil~~
et de Marguerite Annette, née Lèva

état civil époux de Antonie, née Gobet, originaire de Fribourg

Fribourg, le 13 juin 1980



Pour extrait conforme
L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL:



Justice de paix du IV^e cercle de la Sarine

Fribourg, le 13 juin 1980

Madame Antonie Zarini

Grand' Rue 42

1700 Fribourg

En vertu de l'art. 462, 1^{er} alinéa du C. C. S. vous avez la faculté de réclamer l'usufruit de la moitié ou la propriété du quart de la succession délaissée par votre époux, Monsieur Albert Antoine Zarini décédé le 14 mai 1980

En conséquence, vous êtes invité e à vous présenter à l'audience du Juge de paix soussigné, le jeudi, 19 juin 1980 à 09.45 heures, en vue d'exercer votre droit d'option.

L'art. 62, al. 4, de la loi du 4 mai 1934 sur les droits d'enregistrement stipule:

Si dans le délai de trois mois, dès le décès de son conjoint, l'époux survivant n'a pas exercé le droit d'option prévu à l'art. 462, al. 1^{er}, C. C. S., le Juge de paix, après une dernière sommation, dresse inventaire des biens du défunt aux frais de la succession et l'époux survivant paie les droits comme s'il avait opté pour le quart de la propriété.

Avec parfaite considération

Le Juge de Paix



Friedensrichteramt des Kreises des

.....
....., den 19.....
.....
.....
.....

Gemäss Art. 462, Abs. 1 des Z. G. B. haben Sie die Befugnis, vom Nachlasse
Ihre Gatt
verstorben den, die Hälfte der Erbschaft
zu Nutzniessung oder den Viertel zu Eigentum zu wählen.

Sie werden daher aufgefordert,
um Uhr, vor dem unterzeichneten Friedensrichter zu erscheinen, um von
Ihrem Wahlrechte Gebrauch zu machen.

Art. 62, Abs. 4 des Gesetzes vom 4. Mai 1934 betreffend die Einregistrierungs-
gebühren bestimmt:

Hat innert der Frist von 3 Monaten seit dem Tode des einen Ehegatten der
überlebende Ehegatte von dem in Art. 462, Abs. 1 des Z. G. B. vorgesehenen Wahl-
recht keinen Gebrauch gemacht, so nimmt der Friedensrichter nach einer nochmaligen
Aufforderung das Inventar der Vermögenswerte des Verstorbenen auf; die daraus
erwachsenen Kosten trägt die Erbschaft und der überlebende Ehegatte entrichtet die
Gebühr so wie wenn er den Viertel zu Eigentum gewählt hätte.

Mit vorzüglicher Hochachtung

Der Friedensrichter

le 22 8 80 à 3 hrs



SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS
KANTONALE STEUERVERWALTUNG

1700 Fribourg, 16 octobre 1980
1700 Freiburg,
Avenue de Rome 19

Madame
Antonie Zarini
Née Gobet
Grand'Rue 42

1700 Fribourg

A rappeler dans la réponse:
in der Antwort angeben:

c.303/977.19.09.05/10/CT

Tél. (037) 21.16.41

Madame,

A la suite du décès de votre époux
M. Alberto Zarini

Infolge des Todes von

survenu le 14 mai 1980

am

nous vous prions de bien vouloir passer à
notre bureau, bâtiment de la Direction
des Finances, Avenue de Rome 19, à Fribourg
au 1er étage No. 103, dans les 10 prochains
jours.

bitten wir Sie, in den nächsten 10
Tagen in unserem Büro, Finanzdirektion,
av. de Rome 19, 1. Stock Nr. 103
vorzusprechen.

Lors de votre visite, vous aurez à nous pro-
duire les talons postaux concernant les nou-
velles rentes que vous touchez.

Bei Ihrer Vorsprechung werden Sie
gebeten, uns die letzten Postabschnitte
der bezahlten Rente vorzuweisen.

Veillez agréer, Madame,
nos salutations empressées.

Mit vorzüglicher Hochachtung

SERVICE CANTONAL DES CONTRIBUTIONS
KANTONALE STEUERVERWALTUNG

Handwritten signature

JUSTICE DE PAIX DU
FRIEDENSGERICHT DES

Ive CERCLE A Feilang
KREISES IN

Audience du juge de paix du

19

N^o

47

des Friedensrichters vom

la justice de paix du

19

s Friedensgerichtes vom

frais dus par

liste in Sachen

cause contre

sten von

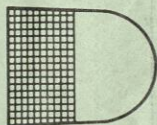
19 juin
succ. Zanini Albert

du tarif es Tarifs	LIBELLÉ GEGENSTAND	Juge de paix Friedensrichter	Assesseurs Beisitzer	Greffier Schreiber	Débours Auslagen	TOTAL
	option	10.-		15.-	30.-	25.30
	Inventaire	15.-		15.-		30.-
	Costisole ^{1/4}			10.-		10.-
	rel. vacation				3.- 10.-	13.-
		25.-		40.-	13 30	78 30

Le greffier :
Der Gerichtsschreiber :

no. V. Bogattini

TOTAL



CANTON DE FRIBOURG
KANTON FREIBURG

CERTIFICAT D'ÉTABLISSEMENT
NIEDERLASSUNGSBESCHEINIGUNG

Commune / Gemeinde
GRANGES-PACCOT

Destinataire
Empfänger

ARRIVÉE
ANKUNFT

	Chef de ménage / Haushaltvorstand	Conjoint(e) / Partner(in)
Nom / Name	ZARINI-GOBET	
Prénom(s) / Vorname(n)	Antonie	
Filiation / des	François Firmin	
et de / und der	Purro Emma Wilhelmine	
Né(e) le / geboren am	11.02.1925	
à / in	Fribourg	
Origine / Heimatort	Fribourg	
Etat-civil / Zivilstand	Veuve de Albert Antoine dès le 14.5.1980	
Confes. / Konfession	Catholique	
Adresse / Adresse	Rte des Grives 55	
Langue / Sprache	Française	
Profession / Beruf	Retraitée	
Employeur / Arbeitgeber	-	
Ass. malad. / K.-Kasse	Avenir	
Ass. mobil. / Mobilienvers.	Mobilière	
Milit.-PC / Milit.-ZS	-	
Arrivé(e) le / Ankunft am	01.05.87	
de / vom	Fribourg	
AO déposé. / HSCH hinterlegt am	01.06.87	
N° AVS / AHV Nr.	977.25.542	

Enfants: Prénom(s)
Kinder: Vorname(n)

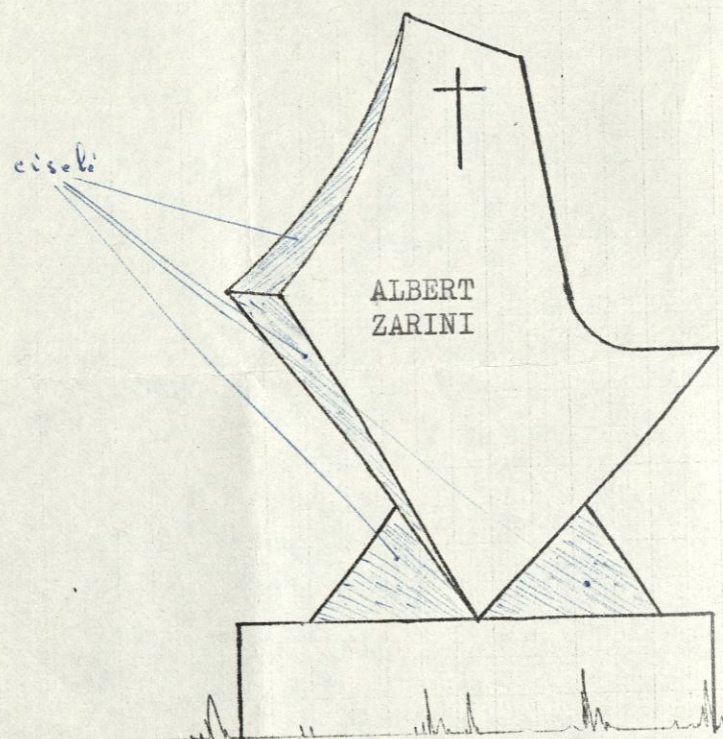
Date-Lieu de naissance
Datum-Geburtsort

Confession
Konfession

C.E. N° / N.B. Nr. 59

Emol. Fr. / Gebühr Fr. 10.--





Annexe à votre ordre de ce 21 mai 1981

Hauteur max = 95 cm.

Largeur " = 64 cm.

épaisseur socle 16 cm.

R. PICCAND
Marbrier sculpt.
FRIBOURG